Randonnée gastronomique dans le Piémont

Jours:	7
Prix à partir de:	650 EUR Vol international non inclus
Confort:	★★★★☆
Difficulté:	★★★☆☆

Vins et gastronomie · Randonnée · Faune et Flore · Paysages · Histoire

Les Langhes, région historique du Piémont dans le nord de l'Italie, est le **paradis des œnologues**, des **randonneurs** et de tous les amoureux de **bonne chère** et de **belles pierres** dans une campagne idyllique à la douce saveur d'antan. Dans cette terre bénie des dieux les vignobles sont inscrits au patrimoine mondial et produisent des vins délicieux qui se marient à merveille avec l'**extraordinaire gastronomie de la région** : truffes, fromages, noisettes, ...

Avec les Alpes et les Apennins en toiles de fond, les Langhes sont la terre rêvée des **randonnées gastronomiques** !

Jour 1. Bienvenue dans les Langhes

Alba

- Vous voici donc dans les **Langhes**, ce véritable paradis de la gastronomie. Vous allez pouvoir déguster les succulents vins rouges de **Barolo** et **Barbaresco**, savourer les célèbres truffes blanches et découvrir tous les autres produits de la terre qui font la renommée de cette région. Vous aurez le bonheur de découvrir ces délices au cours des jours à venir. Vous vous installez à votre hôtel à **Alba**, prêts à commencer cette aventure culinaire.

Hébergement	Hôtel

Jour 2. Barbaresco et Neive

Alba

- Vous entamez ce matin votre première randonnée et quittez Alba en traversant des vignes et des vergers aux couleurs chatoyantes, le long de la rivière **Tanaro**, en direction de **Barbaresco**, ce village fortifié réputé mondialement pour ses grands crus. Vous y admirez notamment sa tour et son château datant du Moyen-Âge, ainsi que les vues extraordinaires sur la campagne environnante. Ensuite, vous découvrez avec émerveillement le village de **Neive**, l'un des plus esthétiques d'Italie, où vos premiers efforts physiques en terre piémontaise sont récompensés par une dégustation de vins dans une enoteca locale.
- Vous retournez à Alba en bus dans l'après-midi et passez la nuit dans le même hôtel, profitant d'un repos bien mérité après une journée riche en découvertes.

Petit déjeuner	Hôtel
Hébergement	Hôtel

Jour 3. Vignes, noisetiers et truffes

Alba

- Votre marche du jour commence près de **La Morra**, après un transfert privé en voiture jusqu'au point de départ. Une curieuse chapelle multicolore vous accueille : la **Cappella del Barolo**. Vous cheminez à travers champs, vignes et noisetiers sur des collines offrant à tout instant de très jolies vues sur la campagne. Vous passez par le village de La Morra, surnommé le balcon des Langhes, avant d'arriver à **Roddi** pour une dégustation de la fierté locale : **la truffe**.
- Vous prenez alors le chemin du retour vers Alba, longeant la rivière *Tanaro*, profitant des paysages apaisants et de la tranquillité de la nature environnante.

Petit déjeuner	Hôtel
Hébergement	Hôtel

Jour 4. Le château de Barolo

Alba
Monforte d'Alba

Alba - Monforte d'Alba

- Après un court transfert en voiture, vous débutez votre randonnée à **Castiglione d'Alba**, une très jolie petite cité qui surplombe la **vallée de Talloria**. Vous marchez vers l'un des emblèmes de la région, le majestueux **Château de Barolo**, où est produit le célèbre grand cru. Quelques kilomètres plus loin, vous arrivez à **Novello**, perchée en surplomb de la vallée. Une petite visite à son **belvédère** vous permet de mieux apprécier et comprendre la topographie de la région.
- Vos pas vous mènent finalement à **Monforte d'Alba**, une petite bourgade dont le charme historique ravit immanquablement les visiteurs. Vous êtes séduits par ses ruelles charmantes et ses bâtiments anciens. Vous vous installez à votre hôtel, prêts à vous détendre après une journée bien remplie. Ce soir, le dîner est inclus, vous offrant l'occasion de savourer les spécialités locales dans une ambiance conviviale.

Petit déjeuner	Hôtel
Dîner	Hôtel
Hébergement	Hôtel

Jour 5. Dégustation de vins à Serralunga d'Alba

Monforte d'Alba

- En ce début de journée, vous arpentez la campagne, parsemée de champs et de jolies chapelles, en direction du superbe village de **Serralunga d'Alba**. Son **château** est particulièrement beau, perché sur une petite butte dominant le village et les vignes alentours. Vous profitez longuement de ce havre de paix hors du temps en visitant **une cave à vins** où vous pourrez **déguster** les spécialités locales.
- Vous retournez à Monforte et passez la nuit dans le même hôtel, profitant d'une soirée de détente après une journée bien remplie.

Petit déjeuner	Hôtel
Hébergement	Hôtel

Jour 6. Dans la vallée de Belbo

Monforte d'Alba
13km - 15m
Cerreto Langhe
18km - 4h 30m
Cortemilia
50km - 1h
Asti

Monforte d'Alba - Cerreto Langhe

- La journée commence par un court transfert en voiture vers **Cerreto Langhe**, où vous visitez la jolie église du village. Vous prenez le temps d'admirer son architecture et de vous imprégner de l'atmosphère paisible de ce lieu.

Cerreto Langhe - Cortemilia

- Votre dernière randonnée dans cette région de la **Haute Langhe** est très variée. Vous traversez des champs de noisetiers, des bois, des rivières et des vallées, montant et descendant dans cette si belle campagne du Piémont. Vous passez notamment par la tour **Torre Bormida** ainsi que par l'adorable village de **Bergolo**, typique de la région. Le point d'arrivée de votre marche est **Cortemilia**, une **vieille ville romaine** que vous avez tout le loisir de visiter.

Cortemilia - Asti

- Enfin, à l'issue de vos pérégrinations, vous serez transférés en voiture à **Asti**, où vous vous installez pour la nuit. Vous profitez de cette dernière soirée pour vous reposer et vous remémorer les moments forts de votre aventure.

Petit déjeuner	Hôtel
Hébergement	Hôtel

Jour 7. Bon voyage !

Asti

- Le circuit se termine après votre dernier petit-déjeuner. Après ce repas, vous finissez votre séjour et vous vous préparez à partir.

Petit déjeuner	Hôtel

Carte itinéraire

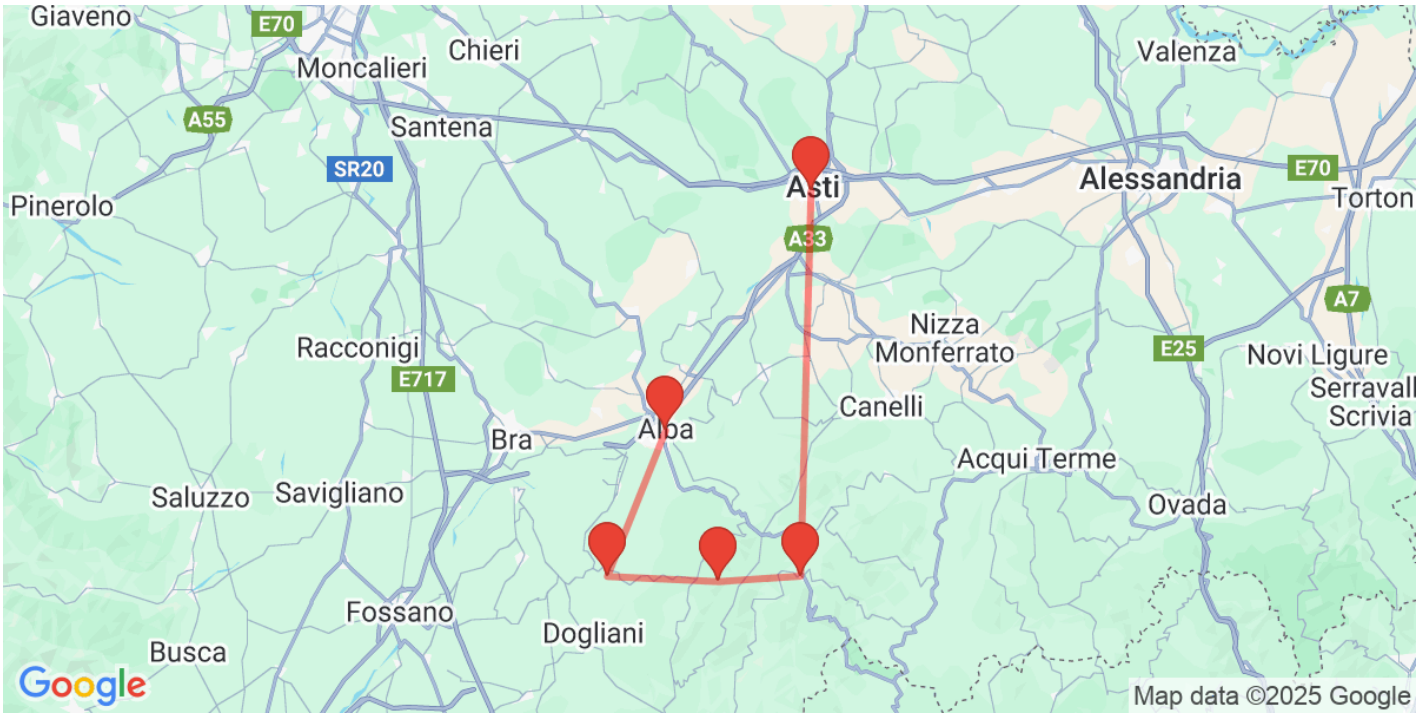

Tarif par personne pour un circuit privatisé

2-2	4-4	SS
700 EUR	650 EUR	150 EUR

Tarifs "à partir de"

Inclus

- 6 nuits avec petits déjeuners
- 1 dîner
- la dégustation de truffes (jour 3)
- les dégustations de vin (jours 2 et 5)
- le transfert des bagages du jour 2 au jour 6
- les transferts privés Alba-La Morra (jour 3), Alba-Castiglione (jour 4), Monforte-Cerreto (jour 6) et Cortemilia-Asti (jour 6)
- le carnet de route et les cartes
- l'assistance de notre agence locale pour la durée du séjour

Non inclus

- les autres repas
- les boissons
- les billets d'accès aux sites naturels/culturels
- le transfert de la gare ou de l'aéroport à Alba (jour 1)
- le transfert de Asti à la gare ou l'aéroport (jour 8)
- les taxes de séjour
- tout ce qui n'est pas mentionné dans les inclusions

Informations supplémentaires

Randonnées dans le Piémont axées vins et gastronomie. Voyage individuel.

Confort : standard
Niveau : modéré (3 à 5h de marche par jour, expérience de trekking recommandée)
Saison : mars à juillet et septembre à novembre
Taille du groupe : 4 à 15 personnes
Aéroport : Turin ou Milan

En cas d'annulation du voyage par le client, une pénalité sera appliquée selon les conditions suivantes :

- Jusqu'à 30 jours avant la date de début du séjour : 10% du montant total
- De 29 à 15 jours avant la date de début du séjour : 25% du montant total
- De 14 à 9 jours avant la date de début du séjour : 50 % du montant total
- De 8 à 4 jours avant la date de début du séjour : 75 % du montant total
- A moins de 4 jours avant la date de début du séjour : 100 % du montant total

Si vous souhaitez souscrire une assurance annulation, nous vous conseillons d'abord de vérifier si celle-ci n'est pas prévue dans votre contrat de carte bancaire.

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage

- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.
Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.
Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.